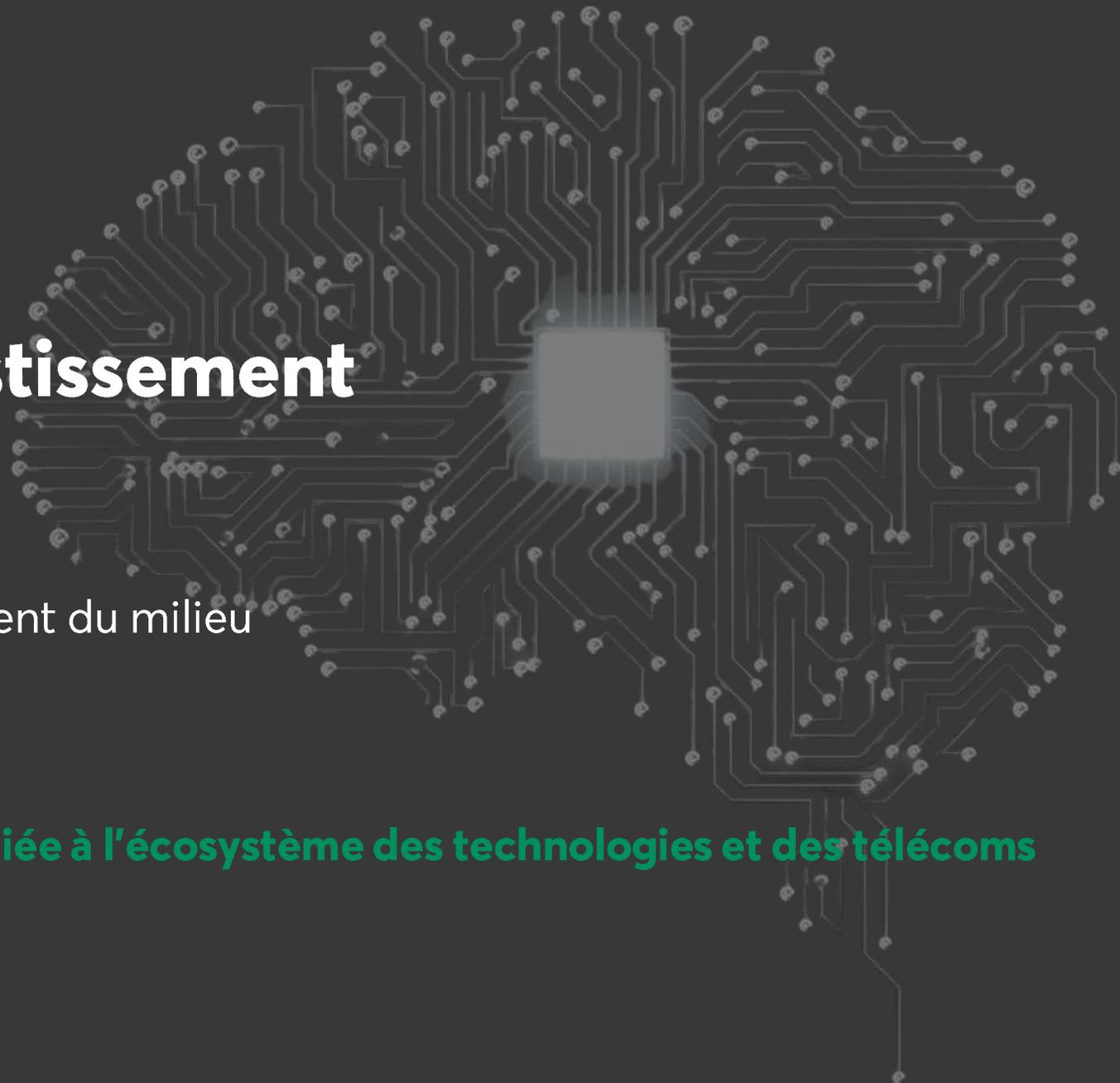


Politique d'investissement 2023

Fonds d'aide au développement du milieu
Commandites
Dons

La coopérative financière dédiée à l'écosystème des technologies et des télécoms



Caisse des Technologies



Coopérative financière dédiée aux **travailleurs**, aux **entreprises** et à la **communauté** des technologies au Québec et au Canada.



Plus de 16 000 membres à travers le Québec



Grande équipe de 35 conseillers, agents et gestionnaires déployée dans 3 centres de services à Montréal, Shawinigan et La Tuque.



De nombreux partenaires en technologie de l'information, télécommunication, technologie médicale, technologie de l'éducation, intelligence artificielle, technologie verte, et plusieurs autres.

Politique d'investissement

La Caisse Desjardins des Technologies a pour mission de contribuer à l'essor et au développement du secteur québécois des technologies et de l'innovation en favorisant la prospérité de ses membres et de ses clients.

La caisse s'engage dans son milieu en soutenant des projets financiers structurants de particuliers et d'entreprises en partenariat avec les organismes et institutions du secteur.

La présente politique vise à informer les membres et les partenaires de la caisse de la nature de ses contributions dans le milieu.

Elle permet au conseil d'administration de la caisse de guider l'attribution et la gestion des leviers financiers dont elle dispose, dont le Fonds d'aide au développement du milieu, les dons et les commandites.



Raison d'être

La politique **s'inscrit** dans la réalité **d'affaires**, en tenant compte des besoins spécifiques des membres et de la communauté, de la planification stratégique de la caisse et des orientations de Desjardins.

Par son implication dans le développement de son milieu, la caisse souhaite véhiculer les **valeurs importantes** :



L'argent au service du développement humain



L'engagement personnel



L'action démocratique



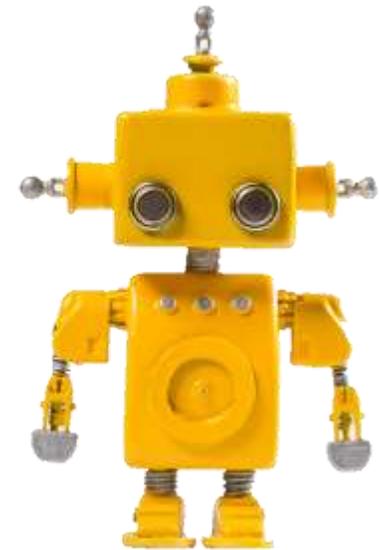
L'intégrité et la rigueur dans l'entreprise coopérative



La solidarité avec le milieu



L'intercoopération



Objectifs

La caisse agit comme vecteur de croissance, d'expertise et de coopération entre les différents acteurs du secteur, en participant à la réussite individuelle et collective de la communauté des technologies.

Par cette politique, les objectifs sont :



Faire connaître le cadre **d'engagement** de la caisse dans le milieu des technologies;



S'assurer que ses membres et la communauté ont les informations nécessaires à leur compréhension;



Répondre aux besoins des membres et du milieu en appuyant des projets de développement structurants et porteurs pour les différents acteurs de **l'industrie** des technologies ;



Promouvoir la distinction coopérative et la participation démocratique des membres ;



Favoriser l'accès des membres par **l'établissement** de critères clairement définis.

Types de contribution

La caisse dispose de divers leviers pour enrichir la vie des personnes et des communautés. Elle peut compter sur des leviers financiers, mais également sur ses employés et son conseil d'administration pour favoriser la proximité avec les membres et la communauté.

Fonds d'aide au développement du milieu

Commandites

Dons

Toute personne appelée pour et au nom de la caisse à poser un geste dans le cadre de la politique est liée par le **Code de déontologie de Desjardins**, notamment en ce qui a trait à la confidentialité et à la gestion des conflits **d'intérêts**.



Bootcamp Concordia au Desjardins Lab, 2023

Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)

Le FADM permet aux membres de la caisse de contribuer au développement durable des communautés et de soutenir des initiatives en matière de développement et de dynamisme socio-économiques, **d'environnement**, **d'éducation** coopérative et financière, ainsi que tout autre champ **d'action** prioritaire du milieu.

Les investissements du FADM ont un effet levier déterminant pour de nombreux projets. Il vise à soutenir des projets structurants qui répondent à des besoins communs.

Par structurant, on entend des projets :

- qui rassemblent différents acteurs autour **d'un** objectif commun, qui présentent des impacts positifs à long terme au sein **d'une** communauté ;
- qui ont une valeur ajoutée significative pour les personnes et leurs milieux de vie, qui soutiennent la prise en charge de leur développement, de leur capacité **d'agir**.

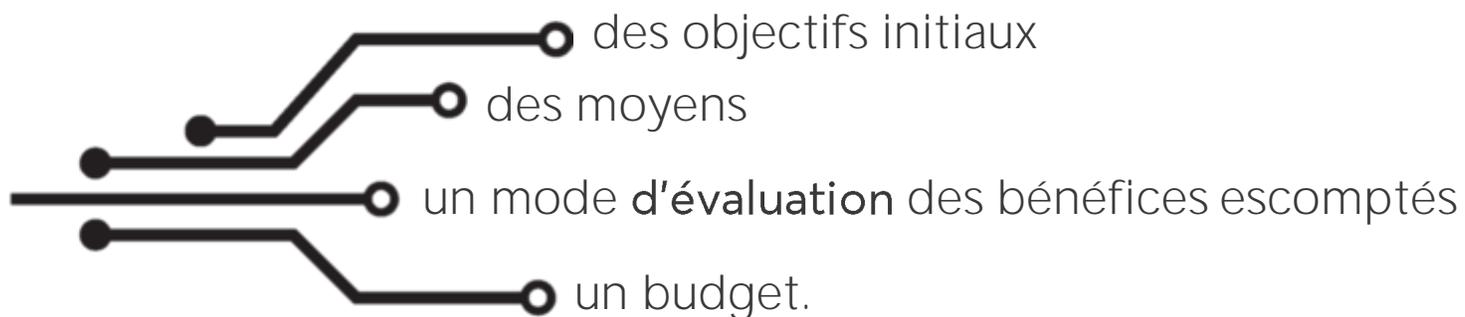


Remise de 27 000\$ en FADM à Technovation Montréal, 2023

Commandites

Une commandite est une contribution, sous forme d'aide financière, de matériel ou de services, accordée afin de réaliser un partenariat d'affaires, une activité, un événement ou un projet visant en contrepartie une visibilité et une réciprocité **d'affaires** pour la caisse afin de rejoindre une clientèle ciblée dans les technologies.

Comme il s'agit d'une opportunité **d'affaires**, chaque contribution s'accompagne d'un plan de mise en valeur définissant :



Visite de l'entreprise-membre ONYM, 2023



Conférence « Connecter l'intelligence, potentiel d'innovation de l'économie bleue au Québec », 2023

Dons et bénévolat

Dons

Les dons constituent une contribution, sous forme **d'aide** financière, de matériel ou de services, accordée à une organisation à but non lucratif (association, institution, coopérative ou organisme) qui favorise la réalisation **d'une** activité de développement de **l'organisme** et une reconnaissance publique de la caisse. Un don est une contribution qui sert directement la cause qui est associée à **l'organisation**.

Bénévolat et mentorat

La caisse peut occasionnellement offrir de son temps et de son expertise grâce à **l'implication** humaine du personnel et des administrateurs.



Équipe de la Caisse participant au Défi Entreprises, 2023

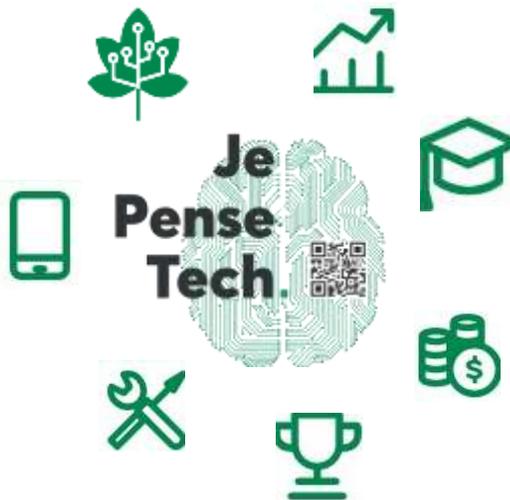
Utilisation du FADM

Le Fonds d'aide au développement du milieu est alimenté à la suite de la décision des membres à **l'assemblée** générale annuelle d'investir dans la communauté une partie des excédents réservés pour ristourne. Les membres réunis en AGA doivent donc recevoir annuellement un rapport sur **l'utilisation** du FADM.

L'administration du FADM relève exclusivement du conseil **d'administration** de la caisse. Il est le seul responsable de **l'utilisation** des sommes affectées au Fonds. Un bilan de la distinction coopérative est livré annuellement aux membres lors de **l'AGA**.



Kiosque au Salon des commerçants de La Tuque, 2023



Journée démonstration des projets, Technovation Montréal, 2022

Priorités d'investissement du FADM

La caisse se base sur les intérêts de ses membres pour établir trois grandes priorités d'investissement. Les projets soumis doivent également s'adresser à un des groupes majoritaires suivants en technologie :

Étudiants Consultants indépendants Startups
Nouveaux arrivants Associations de travailleurs Entreprises/entrepreneurs



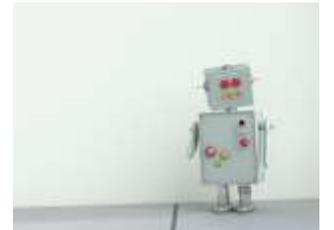
Éducation



Engagement social
dans l'écosystème



Développement des
affaires et entrepreneuriat



Autres

Priorités d'investissement du FADM

Éducation en tech

La caisse a à **cœur** la **relève** des jeunes professionnels dans les secteurs des technologies. Elle offre plusieurs bourses étudiantes annuellement afin **d'encourager** la poursuite ou la complétion des études et de soutenir des projets **d'innovation** de nouvelles technologies.

L'éducation et l'autonomie financières des membres sont importantes pour la caisse. Elle offre des ateliers, des *Lunch & Learn* et des conférences. Elle **s'associe** aussi à des partenaires pour informer et partager le contenu de **l'industrie** et soutenir des formations de différents secteurs des technologies.



Atelier de codage avec Le Wagon, Lounge Desjardins, 2023

Priorités d'investissement du FADM

Engagement social dans l'écosystème tech

Les initiatives portant un engagement social à grand impact pour l'écosystème tech sont valorisées pour la caisse. Par exemple :



Valorisation des femmes en tech



Réorientation dans les technologies



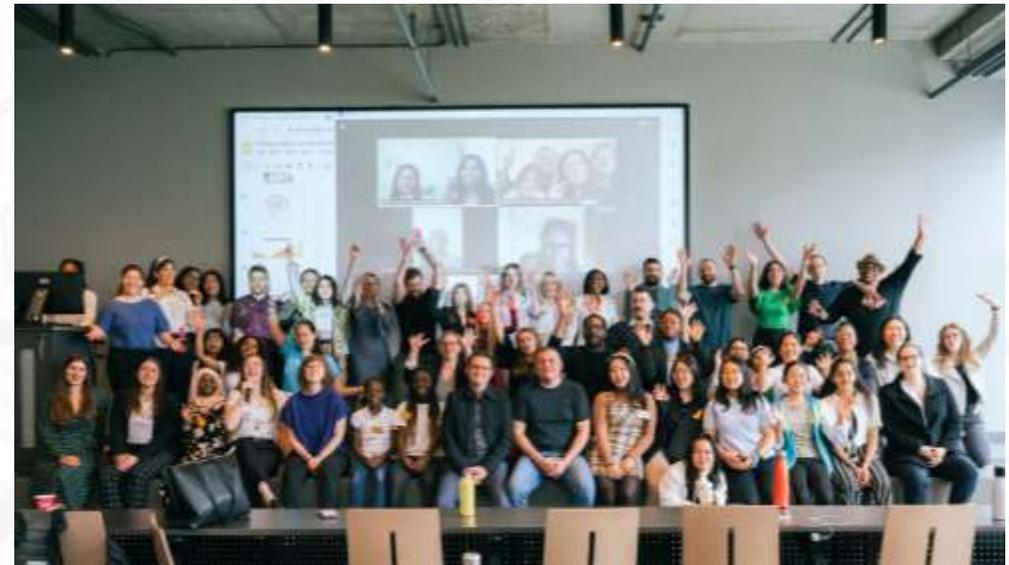
Soutien à des communautés de diversités culturelles dans le milieu des tech



Collaboration et partage de connaissances de l'industrie



Bien-être et santé mentale



Journée démonstration de projets de Technovation Montréal, 2023

Priorités d'investissement du FADM

Développement des affaires et entrepreneuriat

L'industrie des technologies est bouillonnante de gens, d'idées et de projets prometteurs qui méritent le rayonnement. La caisse priorise, entre autres, les opportunités en :



Transformation numérique



Cybersécurité



Économie circulaire



Technologies de l'information



Télécommunication

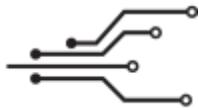


Autres priorités : La caisse dispose d'une ouverture pour l'initiation de projets avec des partenaires ou pour toutes opportunités en cours d'année.

Critères d'admissibilité

La caisse portera une attention particulière aux promoteurs de projets et aux demandeurs de dons et commandites qui auront pris en considération la perspective du développement durable et **l'implication** des femmes dans leurs activités. Toute demande à la caisse pour une contribution doit répondre aux critères suivants :

FADM



Être un regroupement, un organisme, une coopérative ou une personne morale à but non lucratif membre Desjardins dont le secteur **d'activité** est relié aux technologies et à **l'innovation**. Les organismes membres Desjardins seront favorisés dans **l'attribution** des contributions. Cependant, la caisse acceptera de prendre en compte les demandes des organismes non membres considérant leur apport au développement du milieu, **lorsqu'ils** sont recommandés par un membre Desjardins.

Commandites



Être membre Desjardins.

Dons



Être membre Desjardins.

Critères spécifiques de sélection

FADM

 Répondre à l'une des priorités **d'investissement**.

 Démontrer comment le projet contribuera au mieux-être du milieu et aura un impact positif pour un grand nombre de personnes.

 Offrir à la caisse un plan de visibilité ou des occasions de réciprocité **d'affaires**.

Commandites

 Offrir à la caisse une visibilité importante ou des occasions **d'affaires** dans un rapport de réciprocité **d'affaires**.

 Proposer un projet en conformité avec les objectifs de développement **d'affaires** de la caisse.

 Définir comment la commandite demandée sera exploitée dans son entièreté.

Dons

 **S'assurer** que les activités reposent en grande partie sur le bénévolat.

 Ne pas utiliser la contribution pour éponger un déficit ni couvrir les frais **d'exploitation** de l'organisme, sauf exception.

 La contribution doit soutenir une initiative ou un groupe de personnes reliés au secteur des technologies.

Exclusions



Les contributions **ne** peuvent pas soutenir les activités régulières **d'un** organisme public ou **d'un** palier de gouvernement.



Les contributions ne doivent pas se substituer à des programmes gouvernementaux **d'aide** financière, mais peuvent constituer la part du milieu ou de mise de fonds que ces programmes requièrent.



Les organisations soutenues ne doivent pas agir à **l'encontre** des valeurs du Mouvement Desjardins.



Demande à caractère politique ou religieux.



Demande visant à rembourser une dette ou visant **l'accumulation** de sommes dans une réserve.



Organisation ayant déjà fait **l'objet d'une** fraude ou dont les agissements pourraient porter atteinte à la réputation de la caisse.

Exclusions

-  Demandes visant à soutenir un individu, un projet personnel, un athlète élite ou professionnel.
-  Clubs sociaux ou activités sociales.
-  Organismes sans constitution légale, non reconnus ou à but lucratif (pour les dons).
-  Projets dont la gestion financière semble douteuse.
-  Voyages, excursions ou aide humanitaire à **l'extérieur** du pays.
-  Les demandes présentées sous forme de lettre circulaire.
-  Achat de publicité **d'une** agence de communication (dépliant, napperon, babillard, etc.)
-  Demandes ne répondant pas à une des priorités **d'investissement** de la caisse.

Procédure de dépôt de projets et d'analyse

Toutes les demandes de dons et de commandites et les projets reliés au Fonds **d'aide** au développement du milieu doivent être fournis à la caisse à l'**aide** du formulaire en ligne sur le [site Internet](#) et sur le [microsite](#) de la caisse.



[Formulaire de demande de partenariat](#)

Une demande incomplète ne sera pas analysée et sera retournée au demandeur pour correction. Elle devra être déposée à nouveau et sera traitée uniquement lorsque tous les documents ou informations requises auront été reçus. **Toutes les demandes reçoivent une réponse, qu'elle soit positive ou non.**

Procédure de dépôt et délais de présentation

Fonds d'aide au développement du milieu

Les demandes de FADM peuvent être déposées à tout moment dans **l'année** et seront évaluées et traitées dans un **délai de 6 à 8 semaines** à compter de la réception, à condition que celle-ci soit complète.

Le comité ayant le mandat en coopération veille à la distinction coopérative de la caisse et à son implication dans le milieu. Dans le cadre du FADM, il analyse les projets reçus et formule ses recommandations au conseil **d'administration** pour fins de discussion et de décision finale. Par la suite, les demandeurs seront informés de **l'aide** accordée par la caisse.

Dons et commandites

Les demandes de dons et commandites peuvent être déposées à tout moment dans **l'année** et seront évaluées et traitées dans un **délai de 4 à 6 semaines** à compter de la réception, à condition que celle-ci soit complète. Après analyse, les demandeurs seront informés de **l'aide** accordée par la caisse.

Engagement des bénéficiaires

La relation qui est créée par l'**octroi de l'aide s'inspire** de celle de la caisse dans le cadre de ses opérations commerciales. Elle peut exiger que l'**organisme s'engage** par écrit, dans une convention de partenariat signée par les deux parties, à respecter les obligations contenues dans la politique et dans la demande **d'aide** formulée ainsi que celles qui pourraient être demandées par la caisse, suivant le cas.

Respect et transparence

La caisse et l'**organisme s'engagent** dans le plus grand respect des missions de chacune des parties. Ils **s'engagent** à faire preuve de la plus grande transparence dans le cadre de l'**aide** octroyée. L'**organisme s'engage** notamment à faire part de tout changement qui serait susceptible de modifier le support de la caisse consenti sur la base de la demande initiale.

Faire affaire avec la caisse

L'**organisme s'engage** à favoriser le développement de ses propres affaires avec la caisse. Il **s'engage** de plus à encourager ses membres à faire affaire avec la caisse ou, plus généralement, avec des entités faisant partie du Mouvement Desjardins.

Engagement et rapport à la caisse

Les personnes ou organismes qui reçoivent des montants doivent démontrer **qu'elles s'engagent** à utiliser toutes les ressources qui sont mises à leur disposition. Toute aide est conditionnelle à l'**engagement** et à l'**investissement** des personnes ou organismes qui **s'adressent** à la caisse.

Engagement des bénéficiaires

Visibilité

Les commandites et les contributions octroyées à partir du Fonds **d'aide** au développement du milieu doivent inclure un plan de visibilité détaillé permettant de promouvoir **l'engagement** de la caisse dans son milieu. La caisse peut également demander que des administrateurs ou des employés soient présents lors de **l'événement** ou annonce du projet.

Les partenaires bénéficiant **d'une** implication financière de la caisse sur plusieurs années doivent être en mesure de présenter un compte rendu annuel, afin de **s'assurer** que la caisse continue de bénéficier **d'un** niveau de visibilité adéquat et que tous les termes de **l'entente** sont respectés.

L'organisme doit aussi **s'assurer** de pouvoir fournir des photos représentant **l'événement**, le projet ou les participants, afin **d'en** rendre compte dans le rapport annuel de la caisse.

Bilan des activités et reddition de comptes

Dans un objectif de reddition et comptes et **d'amélioration** continue, **l'organisme s'engage** à remettre à Desjardins un bilan présentant une analyse du projet et de son impact sur les membres et la communauté.

Révision de la politique **d'investissement**

La caisse **s'engage** à réviser cette politique, au besoin.

Notre équipe connectée, prête à vous servir



Suivez-nous!

CaisseTech.com



@ CaisseTechnologies



Desjardins

Caisse des Technologies

514-393-9552

340-1050 côte du Beaver Hall, Montréal, H2Z 0A5